



MyProjectorLamps LAMPE POUR PROJECTEUR



JOINDRE VOTRE REÇU ICI. PREUVE D'ACHAT REQUISE POUR AVOIR DROIT AU SERVICE DE GARANTIE.

Veillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous appelez le service à la clientèle :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro du modèle et numéro de série
- Une explication claire et précise du problème
- Le numéro de facture

SI VOUS VOULEZ ÉCHANGER OU RETOURNER LE PRODUIT :

1. Avant de nous joindre pour échanger ou retourner le produit, veuillez consulter notre FAQ et nos conseils de dépannage que vous retrouvez sur le site suivant <https://www.meinprojektorlampen.ch/fr/projector-lamp-FAQ.html>
Les problèmes les plus fréquents concernent la réinitialisation des heures de la lampe pour projecteur, le remplacement/nettoyage du filtre à air, l'arrimage de la monture au point de connexion du projecteur et la fermeture du panneau de la lampe pour projecteur.
2. Si vous avez diagnostiqué le problème et/ou suivi les instructions de dépannage ci-dessus et éprouvez encore des difficultés à faire fonctionner l'appareil, veuillez contacter notre équipe européenne des ventes et du support technique :
Service à la clientèle de MyProjectorLamps en Europe :
+41 (0) 43 501 6790 (Schweiz)
+312629718 (Pays-Bas)
+353015241988 (Irlande)
+442033844091 (Grande-Bretagne)
3. Veuillez noter qu'en renvoyant votre lampe pour projecteur afin de l'échanger ou d'obtenir un remboursement, vous aurez à payer les frais d'envoi à votre Service postal national. Les produits peuvent être renvoyés à notre bureau européen :
Ceintuurbaan 133-BG Amsterdam, Pays-Bas 1072 GA
4. Lorsque vous entamerez les démarches d'échange ou de remboursement, nous vous enverrons un formulaire ARM ainsi que toute l'information requise pour nous renvoyer votre projecteur MyProjectorLamps.
5. Si vous échangez une lampe défectueuse, nous vous en enverrons une nouvelle seulement après avoir reçu le numéro de suivi de la lampe que vous renvoyez à MyProjectorLamps.



[www.meinprojektorlampen.ch/
fr/exchangereturns.html](https://www.meinprojektorlampen.ch/fr/exchangereturns.html)

GARANTIE LIMITÉE DE 180 JOURS

COUVERT PAR LA GARANTIE

Pour une période de 180 jours suivant la date d'achat, pourvu que la monture MyProjectorLamp ou l'ampoule soient installées et utilisées conformément aux instructions, MyProjectorLamps Europe échangera la(les) lampe(s) pour projecteur pour une lampe de remplacement ou remboursera l'entièreté de l'achat si la lampe est renvoyée au plus 30 jours après l'achat pourvu que la lampe renvoyée soit défectueuse*. Dans le cas d'un produit de remplacement, votre lampe pour projecteur sera garantie pour le reste de la durée de la garantie de l'appareil original (date d'achat originale).

** Chaque lampe qui est renvoyée à notre bureau sera testée par notre département des retours avec une lampe/ampoule de test. Toute lampe renvoyée n'étant pas défectueuse sera sujette à des frais de remise en stock de €25.*

NON COUVERT PAR LA GARANTIE

1. L'utilisation non prévue par les le guide de l'utilisateur et les instructions d'utilisation et d'installation.
2. Les dommages occasionnés par accident, une utilisation inadéquate, l'usage abusif, le feu, l'eau, les catastrophes naturelles, ou l'utilisation avec d'autres produits non autorisés par MyProjectorLamps Europe.
3. Les réparations de pièce ou d'équipement visant à corriger un produit endommagé ou défectueux effectuées par un tiers non autorisé, l'altération ou la modification du produit.
4. Les dommages cosmétiques tels que les égratignures, les entailles ou tout autre dommage à la finition du produit sauf s'ils résultent de défauts matériels ou de manufacture que ceux-ci sont signalés à MyProjectorLamps avant 30 jours.
5. La décoloration, la rouille ou l'oxydation des surfaces dues à un environnement acide ou corrosif, incluant, mais ne se limitant pas à : de fortes concentrations en sel, un taux d'humidité élevé ou l'exposition à des produits chimiques.

LIMITES DES RECOURS; À L'EXCLUSION DES DOMMAGES DIRECTS ET INDIRECTS

CONFORMÉMENT À CETTE GARANTIE LIMITÉE, VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS EST LE REMPLACEMENT DU PRODUIT TEL QU'ÉNONCÉ ICI. MYPROJECTORLAMPS EUROPE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS.
Certains États et provinces ne permettent pas les limitations de recours ou les clauses d'exclusion des dommages directs et indirects. Par conséquent, il est possible que ces limites et exclusions ne s'appliquent pas à votre cas. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et il se peut que vous ayez d'autres droits selon votre pays de résidence.